

AVIS D'INFORMATION

(article R 443.12 du code de la construction et de l'habitation)

En vertu de l'article R 443.12 du code de la construction et de l'habitation, DORDOGNE HABITAT l'Office Public d'Habitat de la Dordogne exécute l'obligation d'information des locataires, prévue audit article et s'appliquant à :

- La cession d'une maison d'habitation de type 3 avec jardin située au 28 rue Brossolette sur la Commune de TERRASSON LAVILLEDIEU, cadastré section AC N°994, moyennant le prix de **40 000,00 Euros. Classe énergie E - 271 KwhEP.m².an**

Les locataires de DORDOGNE HABITAT bénéficient d'une décote de 15 %.

La présente publicité est assurée dans le respect de l'article R 443.12 précité et aura une durée de 2 mois, du 06 décembre 2018 au 06 février 2018.

Les demandes des locataires seront adressées par écrit pendant la période de publicité, à DORDOGNE HABITAT, Office Public d'Habitat de Dordogne, Foncier, **CréaVallée Nord - CREAPARK - Bât.2 - 212, boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES** ☎ 05.53.02.15.03.

Coulounieix, le 03 décembre 2018

La Directrice Générale,


Séverine GENNERET

